

Plan d'action Passeport Vert ADT Ardennes

SWOT du tourisme durable pour le territoire

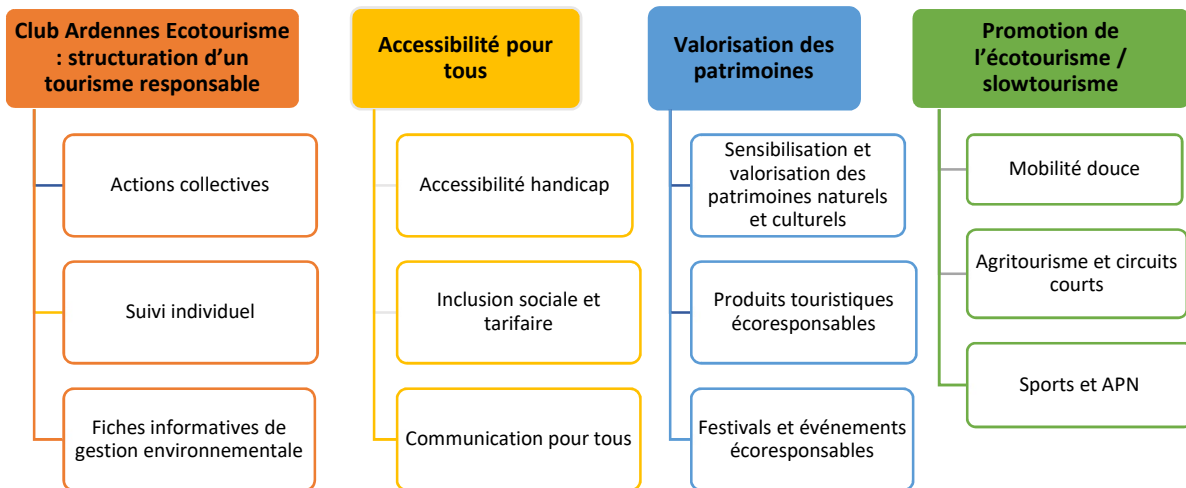
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Paysages, environnement, PNR• Infrastructures cyclables, GR14, contrat Canal (slowtourisme)• Sensibilité citoyenne• Organisation collaborative / coopération, Interreg• Projet de territoire aux bénéfices des parties prenantes dont les habitants• Moins touristique avec moins de conflits d'usage• Frontière• Réseau Ardennes écotourisme structuré• Attractivité et marque Ardennes	<ul style="list-style-type: none">• Histoire industrielle du territoire (paysages, imaginaires)• Territoire enclavé, mobilités alternatives moins accessibles (transport en commun, train, vélo)• Usage de la voiture individuelle• Une offre à développer (lits)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Financements ciblés transition : UE, FTD• Réflexion collective sur les nouveaux indicateurs (ADN tourisme)• Allongement des séjours, quête de fraîcheur• Coopération avec les wallons et acculturation des partenaires transfrontaliers• Rénovation des bâtiments• Formation des décideurs• Département fleuri et qualité de vie des habitants	<ul style="list-style-type: none">• Procédures liées aux subventions• Difficulté de recrutement• Conflits d'usage avec migrations touristiques• Responsables politiques peu sensibilisés aux enjeux et manque de moyens• Développement de séjours « pirates »

Schéma stratégique et opérationnel

Vision partagée du tourisme durable ardennais

Développer et valoriser le territoire des Ardennes comme une destination responsable accessible à tous les publics respectant sa nature généreuse et la qualité de vie de ses habitants.

Orientations stratégiques



Détail opérationnel

Axe 1 : Club Ardennes Ecotourisme : structuration d'un tourisme responsable

Définition de l'axe

La structuration d'un tourisme responsable permet la mise en place d'un cadre organisationnel, de politiques et de pratiques visant à minimiser l'impact négatif du tourisme sur l'environnement, la société et la culture locale, tout en maximisant les avantages positifs à long terme. Elle implique la coordination d'efforts entre les acteurs du secteur touristique, les autorités locales, les communautés et d'autres parties prenantes afin de promouvoir un modèle de tourisme plus durable. Cet axe vise à conforter et poursuivre le déploiement du Club Ardennes Ecotourisme.

- Environnement : intégration de pratiques respectueuses de l'environnement pour minimiser la pollution, réduire la consommation de ressources naturelles, et protéger la biodiversité.
- Social : promotion de l'inclusion sociale, du bien-être des communautés locales et du respect des droits de l'homme.
- Économique : encouragement du développement économique local et de l'équité dans la répartition des bénéfices générés par le tourisme.

Enjeux

- Conservation de l'environnement : minimiser l'impact négatif sur l'environnement en promouvant des pratiques durables.
- Développement économique local : soutenir les initiatives entrepreneuriales durables et encourager les visiteurs à soutenir les entreprises locales.
- Inclusion sociale : veiller à ce que les avantages économiques du tourisme soient répartis de manière équitable parmi les communautés locales.

Freins

- Résistance au changement ;
- Coûts ;
- Manque de sensibilisation et d'acculturation ;
- Pressions économiques immédiates ;
- Manque de réglementation et de normes ;
- Manque de soutien financier ;
- Saisonnalité et fluctuations de la demande ;
- Communication inadéquate.

Leviers

- Sensibilisation et éducation : mettre en place des programmes de sensibilisation et d'éducation destinés aux acteurs locaux, aux entreprises du secteur touristique, aux résidents et aux visiteurs. Informer sur les enjeux du tourisme responsable, ses avantages à long terme et les pratiques durables à adopter.
- Partenariats : encourager la collaboration entre l'ADT, les autorités locales, les entreprises du secteur, les associations locales et d'autres parties prenantes renforçant l'efficacité des initiatives de tourisme responsable.
- Soutien financier : faciliter l'accès à des financements ou subventions spécifiques pour les entreprises du secteur touristique qui s'engagent dans des pratiques responsables.
- Certifications et labels : encourager l'obtention de certifications environnementales et de labels de tourisme responsable. Ces certifications peuvent renforcer la crédibilité des entreprises engagées dans des pratiques durables et rassurer les visiteurs soucieux de l'impact de leur séjour.
- Réglementation favorable : travailler avec les autorités locales et nationales pour élaborer des réglementations favorables au tourisme responsable.
- Communication transparente : établir une communication transparente sur les engagements et les actions de l'ADT en faveur du tourisme responsable. Communiquer régulièrement avec les parties prenantes pour maintenir un niveau élevé de confiance et de compréhension.
- Mesure de l'impact : mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact des initiatives de tourisme responsable.

Fiches actions

Action 1.1 : Actions collectives (professionnalisation et mise en réseau des professionnels)	
<p>Description : Favoriser la mise en réseau et montée en compétences des acteurs du club Ardennes écotourisme par des actions collectives mutualisées entre l'ADT et ses partenaires</p> <p>Objectifs : Elever le niveau de professionnalisme des acteurs du secteur touristique, en favorisant l'apprentissage continu, la collaboration et le partage de connaissances. Cela contribue à une prestation de services de meilleure qualité, renforce la réputation de la destination, et encourage une approche plus intégrée du tourisme responsable.</p>	<p>Pilote : ADT 08 (réseau écotourisme)</p> <p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Humains : RH • Financiers : Interreg, ADEME • Matériels : conventions <p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • EPCI / OT (UDOTSI) • PNR • CCI (ATC) • ART Grand Est, ADEME <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions de professionnalisation organisées

<p>ODD :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ODD 4 : Éducation de qualité • ODD 7 : énergies renouvelables • ODD 9 : innovation et infrastructures • ODD 12 : consommation responsable • ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs <p>Actions de professionnalisation Programme de professionnalisation, d'information et de sensibilisation à destination des socioprofessionnels sur la gestion environnementale : eau, énergie / isolation, déchet, biodiversité</p> <p>Evènements de réseautage Organisation d'un évènement fédérateur pour le réseau (forum, rencontre, éductours) afin de rassembler les membres pour échanger autour de réflexions d'actualités</p> <p>Mise en réseau Promouvoir et animer le réseau et ses membres dans les supports de communication de l'ADT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants aux actions • Nombre d'acteurs du réseau écotourisme <p>Echéance : continue</p> <p>Cibles concernées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous types d'acteurs touristiques (publics, privés) • Focus sur le personnel d'accueil et saisonniers
<p>Action 1.2 : Suivi individuel et qualification des offres</p>	
<p>Description : Poursuite de l'accompagnement individuel proposé dans le cadre du Club Ardennes Ecotourisme (autodiagnostic, plan d'action RSE) et incitation à la labellisation (clef verte notamment)</p> <p>Objectifs : Promouvoir et de reconnaître les établissements touristiques qui intègrent des pratiques responsables dans leurs activités. Cela vise à encourager l'adoption de comportements durables par les acteurs du secteur touristique, à renforcer l'attrait des Ardennes en tant que destination responsable, et à offrir aux visiteurs des options d'hébergement respectueuses de l'environnement et de la communauté locale.</p> <p>ODD :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ODD 8 : Travail décent et croissance économique • ODD 12 : Consommation et production responsables <p>Démarche Ardennes Ecotourisme</p>	<p>Pilote : ADT 08 (réseau écotourisme)</p> <p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Humains : RH • Financiers : Interreg, ADEME • Matériels : conventions <p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • EPCI / OT (identification des acteurs) • PNR : lien VPNR Clef Verte • Région Grand Est - ART • Consulaires : CCI (porteurs de projet), chambre d'agriculture (agritourisme / Bienvenue à la ferme) • Gîtes de France <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de structures adhérentes au réseau Ardennes Ecotourisme • Nombre de structures labellisées. <p>Echéance : continue</p> <p>Cibles concernées :</p>

<p>Conforter l'accompagnement individuel pour agrandir le réseau Ardennes écotourisme : autodiagnostic, plan d'actions RSE, ...</p> <p>Labellisation Renvoyer vers les structures labélisatrices : Clef verte, Ecolabel européen, marque VPNR, ...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Professionnels (réseau écotourisme non labélisé), notamment hébergements. • Focus porteurs de projets (hébergements)
<p>Action 1.3 : Fiches informatives d'aide à la gestion environnementale des offres et services (eau, énergie, déchets)</p>	
<p>Description : Mise à disposition de fiches d'information (dispositifs, aides, réglementation, bonnes pratiques, fournisseurs, ...) sur les pratiques durables des acteurs dans leur consommation d'eau et d'énergie, ainsi que dans la gestion et la réduction des déchets produits.</p> <p>Objectifs : Réduire l'empreinte écologique du secteur touristique dans les Ardennes en favorisant des pratiques de gestion responsables de l'eau, de l'énergie et des déchets à travers des fiches informatives claires facilitant le passage à l'action.</p> <p>ODD :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ODD 6 : Eau propre et assainissement • ODD 7 : Énergie propre et d'un coût abordable • ODD 12 : Consommation et production responsables <p>Informations sur la gestion environnementale Focus sur l'eau, l'énergie, déchets</p> <p>Informations sur les dispositifs incitatifs Réglementation, subventions</p> <p>Ecogestes et nudges Diffusion (voire création) de fiches écogestes : eau, électricité, déchets, consommation, ...</p>	<p>Pilote : ADT 08 (réseau écotourisme)</p> <p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Humains : RH • Financiers : Interreg, ADEME • Matériels : conventions <p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ALE 08 (agence locale de l'énergie) • CD 08 (eau potable), régie des eaux • PNRA • Valodea (déchets), agricyclage (méthanisation) • ADEME • EPCI <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de fiches actions de gestion environnementale créées à destination des socio-professionnels • Nombre de fiches actions de gestion environnementale diffusées aux socio-professionnels <p>Echéance : continue</p> <p>Cibles concernées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous types d'acteurs touristiques (publics, privés)

Axe 2 : Accessibilité pour tous

Définition de l'axe

L'accessibilité pour tous implique la création et la promotion d'un environnement touristique qui garantit l'égalité des opportunités et l'inclusion pour tous les individus, indépendamment de leurs capacités physiques, de leurs besoins spécifiques, et de leurs origines sociales ou économiques. Cet axe

visé à faciliter l'accès aux infrastructures, aux services touristiques et aux expériences dans la région des Ardennes de manière durable, respectueuse et équitable.

- Social : veiller à ce que les expériences touristiques soient accessibles à chacun, y compris les personnes à mobilité réduite, les familles avec enfants en bas âge, les personnes âgées, et autres.
- Economie : élargir la base de clientèle et créer des emplois liés aux services accessibles.
- Environnement : mise en œuvre de manière à minimiser l'impact sur les écosystèmes locaux.

Enjeux

- Impact économique et social : assurer une croissance économique inclusive tout en surmontant les coûts financiers et la résistance au changement dans la transition vers une accessibilité universelle.
- Soutien légal et réglementaire : établir une réglementation favorable et des incitations financières tout en surmontant le manque de sensibilisation et la nécessité d'une réglementation plus structurée.
- Coordination : stimuler l'innovation par des partenariats avec des organisations spécialisées

Freins

- Coûts financiers
- Infrastructure vieillissante
- Absence de réglementation contraignante
- Défis technologiques
- Manque de sensibilisation, engagement et formation des pros
- Manque d'incitations financières
- Cible non prioritaire dans le tourisme

Leviers

- Partenariats avec des organisations spécialisées : collaborer avec des associations et travailleurs sociaux pour bénéficier de leur expertise et assurer une mise en œuvre efficace des mesures d'accessibilité.
- Incitations financières : mettre en place des mécanismes de financement et des incitations financières pour soutenir les entreprises du secteur touristique dans l'adaptation de leurs infrastructures et services pour les rendre accessibles.
- Technologie et innovation : encourager l'utilisation de technologies innovantes, telles que des applications mobiles ou des outils numériques, pour faciliter l'information et l'orientation des visiteurs ayant des besoins spécifiques.
- Inclusion dans les plans de développement local : intégrer les objectifs d'accessibilité en assurant une prise en compte effective lors de la conception et de la planification des infrastructures touristiques.
- Campagnes de communication : mettre en place des campagnes de communication visant à promouvoir l'image de destination touristique accessible, attirant ainsi une clientèle diversifiée.
- Réseautage et échange de bonnes pratiques : encourager le réseautage entre les acteurs du secteur touristique, favorisant l'échange de bonnes pratiques et la création d'une communauté engagée pour l'accessibilité.
- Consultation des parties prenantes : Impliquer activement les parties prenantes, y compris les personnes ayant des besoins spécifiques, dans le processus décisionnel pour garantir que les initiatives d'accessibilité répondent réellement aux besoins de la communauté.

Fiches actions

Action 2.1 : Sensibilisation et valorisation des patrimoines naturels et culturels**Description :**

Visé à rendre les infrastructures touristiques dans les Ardennes accessibles à toutes les personnes, y compris celles en situation de handicap. Cela englobe la mise en place de mesures pour éliminer les barrières physiques qui pourraient entraver la participation pleine et entière des visiteurs, quel que soit leur niveau d'aptitude.

Objectifs :

Garantir que les sites touristiques, les hébergements, les transports et les attractions dans les Ardennes soient accessibles physiquement à toutes les personnes, indépendamment de leurs capacités physiques ou de leurs besoins spécifiques.

ODD :

- ODD 10 : Réduction des inégalités
- ODD 11 : Villes et communautés durables

Handicap moteur

Adaptation des infrastructures touristiques pour les personnes en situation de handicap moteur pour éliminer les barrières physiques. (ex : rampes d'accès, ajout d'ascenseurs ou plateformes élévatoires pour surmonter les obstacles architecturaux, création de places de stationnement réservées à proximité des entrées, aménagement de toilettes et d'équipements adaptés, ...)

Évaluation de l'accessibilité (identification des obstacles tels que les marches, les seuils élevés, les escaliers sans rampe, les espaces restreints, etc.)

Handicap sensoriel

Amélioration de l'accessibilité visuelle : mise en place de mesures pour faciliter l'orientation et la navigation des personnes malvoyantes ou aveugles (ex : signalétique en braille et en gros caractères, création de chemins tactiles et description détaillée des points d'intérêt, ...)

Amélioration de l'accessibilité auditive : mise en place de dispositifs et d'équipements pour aider les personnes sourdes ou malentendantes à communiquer et à percevoir les informations

Pilote : ADT 08 (coordination)

Animation : OT/EPCI/PNR

Moyens :

- **Humains :** 0.5 ETP (PNR), 15% ETP (ADT), stagiaire (RH – diagnostic)
- **Financiers :** Interreg (Ardennes Goodlife), Fond territorial d'accessibilité, PNR
- **Matériels :** Formation : *mon sport nature accessible (MOOC + musées)*

Partenariat :

Etat : Tourisme et handicap
Organisations spécialisées (UNAT)
OT, EPCI, PNR (agents d'accueil)
Associations de personnes empêchées

Indicateurs :

Nombre d'établissements marqués "Tourisme et Handicap"

Nombre d'infrastructures, équipements et prestations / séjours adaptées aux publics empêchés

Nombre de partenariats avec des associations de personnes handicapées

Echéance : 2024-2028

Cibles concernées :

- Tous types d'acteurs touristiques (publics, privés)
- Associations de personnes en situation de handicap

auditives (ex : boucles magnétiques, systèmes de guidage par audiodescription,) présentations audios.

Formation à l'accueil handicap

Sensibilisation aux différents types de handicap : formation sur les différents types de handicap
 Communication inclusive : utilisation de techniques adaptées pour interagir avec les visiteurs en situation de handicap (langage clair, communication non verbale, patience, empathie dans les interactions avec les personnes handicapées.

Gestion des besoins spécifiques : assistance à la mobilité, communication alternative et augmentée, orientation et accompagnement des personnes en situation de handicap

Utilisation d'équipements et de technologies d'assistance

Sensibilisation à la législation et aux normes d'accessibilité : obligations légales en matière d'accessibilité et être en mesure de garantir le respect de ces normes (RGAA, WCAG, ...)

Action 2.2 : Inclusion sociale et tarifaire

Description :

Promouvoir l'accessibilité économique des activités touristiques dans les Ardennes, en mettant en place des politiques tarifaires inclusives et en favorisant la participation de segments de la population ayant des revenus limités.

Objectifs :

- Rendre les expériences touristiques abordables et accessibles à un large éventail de la population, en particulier à ceux qui pourraient être financièrement marginalisés.
- Garantir que le tourisme soit une opportunité accessible à tous, indépendamment des niveaux de revenus.

ODD :

- ODD 1 : Pas de pauvreté
- ODD 8 : Travail décent et croissance économique

Évaluation des tarifs existants

Analyse des tarifs actuellement pratiqués pour les activités touristiques dans la région afin

Pilote : ADT 08

Moyens :

- **Humains :** stagiaire
- **Financiers :** Fond territorial d'accessibilité, Interreg
- **Matériels :** convention

Partenariat :

CD08, OT/EPCI
 ANCV, vacances ouvertes
 Travailleurs sociaux
 CCAS

Indicateurs :

- Pourcentage et/ou nombre de visiteurs bénéficiant de tarifs sociaux ou inclusifs)
- Nombre d'acteurs touristiques acceptant les chèques vacances, les bons CAF
- Nombre de partenariats avec des organisations caritatives et solidaires

Echéance : 2024-2028

Cibles concernées :

- Publics en difficultés financières.

<p>d'identifier les éventuelles barrières économiques à l'accès pour déterminer les ajustements nécessaires pour rendre les activités plus abordables.</p> <p>Développement de politiques tarifaires inclusives Conception et mise en œuvre de politiques tarifaires qui favorisent l'accessibilité économique, telles que la tarification différenciée en fonction du revenu, les réductions pour les familles nombreuses, les tarifs préférentiels pour les groupes sociaux défavorisés, ou encore les offres spéciales pour les résidents locaux.</p> <p>Partenariats avec des organisations sociales Collaboration avec des associations, des organismes communautaires et des programmes sociaux pour promouvoir l'accès à des activités touristiques à tarif réduit ou gratuit pour les populations vulnérables ou défavorisées. Ces partenariats peuvent permettre de distribuer des coupons, des bons d'échange ou des subventions pour faciliter la participation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Travailleurs sociaux, fédérations, acteurs du tourisme social • Prestataires touristiques et notamment sites de visites
Action 2.3 : Communication pour tous	
<p>Description : Améliorer la communication touristique en mettant en place des stratégies inclusives, notamment une signalétique accessible, pour garantir que les informations sur les sites touristiques et les services soient compréhensibles et accessibles à tous, indépendamment des capacités physiques ou sensorielles. Mettre à jour les supports de communication inclusifs pour tous types de publics empêchés (portail Accès Libre, recensement FALC sur le SIT)</p> <p>Objectifs : Rendre l'information touristique claire et accessible à un large public, en particulier aux personnes ayant des besoins spécifiques, telles que celles ayant des déficiences visuelles, auditives, ou cognitives.</p> <p>ODD :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ODD 10 : Réduction des inégalités - ODD 11 : Villes et communautés durables 	<p>Pilote :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ADT 08 : information et communication - Inter parcs Grand-Est (tourisme sans barrière) <p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Humains : Stagiaire (recensement de l'existant), Stratégie de contenu : reportages photos (via marque Ardennes - portefeuille) - Médiation culturelle (cf. inter parcs) - Financiers : Interreg, Région G.E - Matériels : Editions brochures FALC, Boite à outils site web accessible, Carnet tourisme pour tous dans les Ardennes, signalétique <p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • EPCI / CD / PNR (signalétique, infrastructures, supports d'information / promotion) • ART • Associations de personnes en situation de handicap (cf. référentiel RGA)

<p>Évaluation des supports de communication existants Analyse des supports de communication touristique actuellement utilisés pour évaluer leur accessibilité pour les personnes ayant des capacités physiques ou sensorielles différentes pour identifier les lacunes et les domaines à améliorer.</p> <p>Mise à jour des supports de communication inclusifs Révision et adaptation des supports de communication touristique pour les rendre accessibles à un large éventail de publics, y compris les personnes ayant des besoins spécifiques (ex : création de documents en Facile à Lire et à Comprendre (FALC), ajout de descriptions audio pour les personnes malvoyantes, utilisation de langage clair et simple pour faciliter la compréhension)</p> <p>Développement de signalétique accessible Conception et installation de signalétique accessible dans les sites touristiques pour guider les visiteurs et leur fournir des informations essentielles de manière claire et compréhensible (pictogrammes universels, contrastes visuels élevés, indications tactiles pour les personnes malvoyantes, ...) en respectant les normes (RGAA, WCAG, ...)</p>	<p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de structures touristiques recensées sur Accès Libre • Nombre de reportage (vidéo et photo) de promotion des activités inclusives • Nombre de sites internet en FALC / RGA-N4 / WCAG • Nombre de sites proposant une signalétique inclusive <p>Echéance : 2024-2028</p> <p>Cibles concernées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous types de publics empêchés (physique, tarifaire) • Prestataires touristiques • Collectivités locales et mairies • Sites de visites
---	--

Axe 3 : Valorisation des patrimoines

Définition de l'axe

Démarche visant à promouvoir, préserver et exploiter de manière durable les richesses patrimoniales des Ardennes.

- Environnement : assurer la préservation et la conservation des patrimoines naturels et culturels des Ardennes.
- Social : favoriser l'inclusion et la participation communautaire dans la valorisation du patrimoine.
- Économie : stimuler le développement local en favorisant le tourisme responsable et durable.

Enjeux

- Conservation de la biodiversité : implique la préservation de la biodiversité locale, la protection des écosystèmes fragiles, et la gestion durable des espaces naturels.
- Gestion des ressources : la promotion de pratiques respectueuses de l'environnement dans la restauration et la préservation des sites patrimoniaux est cruciale pour minimiser l'empreinte écologique de ces activités.

- Inclusion communautaire : consiste à assurer que la valorisation des patrimoines intègre les communautés locales, encourageant leur participation active et favorisant une appropriation culturelle.
- Opportunités éducatives : contribue à sensibiliser la population locale et les visiteurs aux aspects culturels, historiques et naturels.
- Développement local : en créant des emplois dans le secteur du patrimoine, et en soutenant les activités économiques connexes par le tourisme.
- Soutien aux artisans et producteurs locaux : mettre en avant l'artisanat local et les produits du terroir dans le cadre de la valorisation des patrimoines contribue à soutenir les économies locales.
- Manque de financements
- Pression touristique, dégradation et un épuisement des ressources.
- Manque de sensibilisation
- Défis réglementaires
- Problèmes d'accessibilité
- Manque de collaboration

Leviers

- Partenariats stratégiques : établir des partenariats avec des organismes culturels, des institutions éducatives et des acteurs locaux pour renforcer les capacités de préservation et de mise en valeur du patrimoine.
- Éducation et sensibilisation : mettre en place des programmes éducatifs visant à sensibiliser les habitants locaux et les visiteurs à l'importance de la préservation du patrimoine, favorisant ainsi un engagement actif.
- Tourisme durable : encourager et promouvoir un tourisme durable qui respecte les patrimoines naturels et culturels, tout en minimisant l'impact sur l'environnement et en contribuant au développement économique local.
- Financements publics et privés : mobiliser des financements, à la fois publics et privés, pour soutenir des projets de préservation, de restauration et de promotion du patrimoine.
- Technologie et innovation : utiliser la technologie pour rendre le patrimoine plus accessible, notamment par le biais d'applications mobiles, de réalité virtuelle ou d'autres outils interactifs.

Fiches actions

Action 3.1 : Sensibilisation et valorisation des patrimoines naturels et culturels	
<p>Description : Promouvoir la préservation et la valorisation des patrimoines naturels et culturels des Ardennes à travers des initiatives de sensibilisation, de développement maîtrisé des activités touristiques et des actions de mise en valeur des patrimoines.</p> <p>Objectifs : Garantir la conservation à long terme des patrimoines naturels et culturels des Ardennes, en veillant à ce qu'ils restent accessibles, authentiques et significatifs pour les générations actuelles et futures.</p>	<p>Pilote :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CD08 (ENS, ...) possible DSP • PNR et partenaires EEDD <p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Humains : ADT (service communication), PNR - Financiers : Interreg, PNR - Matériels : <p>Partenariat : PNRA Sites de visites et patrimoniaux Communes et labels / dispositifs territoriaux Association d'éducation à l'environnement</p>

<p>ODD :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ODD 11 : Villes et communautés durables - ODD 15 : Vie terrestre <p>Développement maîtrisé des activités touristiques et récréatives</p> <p>Soutenir le développement et d'activités touristiques et récréatives dans des perspectives de sensibilisation et sauvegarde du patrimoine, d'attractivité et d'animation des territoires afin de réduire leurs impacts sur les patrimoines.</p> <p>Education à l'environnement et au développement durable</p> <p>Développer des actions pédagogiques pour les publics afin de les sensibiliser à la dégradation des patrimoines et aux enjeux de protection.</p> <p>Mise en valeur des patrimoines naturel et culturel</p> <p>Promotion des dispositifs de valorisation patrimoniale : labels et marques (classement, inscription), sentiers d'interprétation, pratiques responsables, ...</p>	<p>Etat Région</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic des vulnérabilités climatiques pour les activités touristiques • Nombre d'actions d'éducation à l'environnement, au développement durable et à la sensibilisation des patrimoines • Nombre de dispositifs de protection et valorisation des patrimoines (inscription, classement, marque, label) • Patrimoines menacés : nombre d'espèces remarquables, part du territoire en zone protégée) <p>Echéance : continue</p> <p>Cibles concernées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les sites naturels d'importance écologique et paysagère. • Les monuments historiques, sites archéologiques, et éléments du patrimoine culturel immatériel. • Prestataires d'activités et gestionnaires de sites patrimoniaux (publics et privés) • Communes et collectivités • Tous publics (habitants, jeunes publics)
Action 3.2 : Produits touristiques écoresponsables (durable, slow, décarboné)	
<p>Description :</p> <p>Structuration et création d'offres touristiques écoresponsables et des circuits thématiques mettant en lumière les richesses et la diversité des patrimoines ardennais tout en respectant l'environnement et les communautés locales (hébergements écologiques, alimentation durable, transport doux, activités respectueuses de l'environnement, ...)</p> <p>Objectifs :</p> <p>Diversifier l'offre touristique en créant des circuits thématiques attractifs et pertinents, offrant aux visiteurs une exploration approfondie des patrimoines des Ardennes tout en stimulant l'économie locale.</p> <p>ODD :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ODD 8 : Travail décent et croissance économique - ODD 11 : Villes et communautés durables 	<p>Pilote : OTs</p> <p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Humains : RH <p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etat : Tourisme et handicap • Organisations spécialisées (UNAT) • OT, EPCI, PNR (agents d'accueil) • Associations de personnes empêchées <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'offres thématiques mises en valeur sur les supports de promotion • Suivi de la durée des séjours • Nombre d'offres commercialisées <p>Echéance : continue</p> <p>Cibles concernées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Visiteurs tout public

<p>Promotion d'offres écotouristiques (prestation sèche) Design d'offres et expériences inclusives et peu impactantes sur l'environnement (valoriser les actions des pros et éviter le greenhushing) Sélection d'adresses responsables et engagées mises en avant et alimentation des rubriques "inspirations" et "vacances responsables" sur site Ardennes tourisme</p> <p>Conception et valorisation de circuits libres bas carbone (package) Incitation aux vacances respectueuse de l'environnement (observation de la faune et flore) et sans voiture (recensement chaîne de mobilité et promotion des services et infrastructures adaptées : Accueil Vélo, gares, bus, pistes cyclables, sentiers de randonnée, ...)</p> <p>Commercialisation de séjours slow touristiques et responsables Aide à la conception de séjours packagés en partenariat avec des opérateurs (commercialisation) respectant les valeurs écotouristique, inclusives et slow Promotion de séjours sur le site Ardennes tourisme et éléments de preuve de l'engagement ou des bonnes pratiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Socioprofessionnels - Opérateurs de voyage
Action 3.3 : Festivals et événements locaux écoresponsables	
<p>Description : Soutenir, promouvoir et organiser des festivals et événements locaux mettant en avant les aspects culturels, historiques, artistiques, et naturels du patrimoine ardennais. Ces événements sont conçus pour rassembler la communauté locale et attirer les visiteurs.</p> <p>Objectifs : Dynamiser la vie culturelle et sociale des Ardennes en utilisant les festivals et événements locaux comme des plateformes pour valoriser le patrimoine, renforcer l'identité locale, et développer l'activité touristique.</p> <p>ODD :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ODD 11 : Villes et communautés durables - ODD 8 : Travail décent et croissance économique - ODD 12 : Consommation responsable 	<p>Pilote : ADT 08 (information) + PNR</p> <p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Humains : RH <p>Partenariat : Organismes d'évènement (EFLAP) Médias spécialisés et sponsors / mécènes Collectivités locales Artistes et acteurs culturels locaux</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'événements écoresponsables organisés (en jours) et mis en valeur par les institutions • Nombre des visiteurs • Impacts environnementaux des événements (notamment déchets, bilan carbone) <p>Echéance : continue</p>

	Cibles concernées : <ul style="list-style-type: none">• Organismes d'évènement (EFLAP)• Médias spécialisés et sponsors / mécènes• Collectivités locales• Artistes et acteurs culturels locaux• OT/EPCI
--	---

Axe 4 : Promotion de l'écotourisme / slowtourisme

Définition de l'axe

Stratégie globale visant à encourager un tourisme respectueux de l'environnement, axé sur la durabilité et la préservation des ressources naturelles et culturelles.

- Environnement : met l'accent sur la préservation des écosystèmes locaux, la biodiversité, et la réduction de l'empreinte écologique tout en favorisant des pratiques de voyage responsables qui minimisent les impacts négatifs sur l'environnement naturel.
- Social : le slowtourisme s'attache à favoriser des interactions authentiques entre les visiteurs et les communautés locales et il encourage la compréhension et le respect des cultures locales, tout en créant des opportunités économiques pour les habitants.
- Économie : soutenir l'économie locale par le développement des activités touristiques durables.

Enjeux

- Préservation des écosystèmes : minimiser l'impact du tourisme sur les écosystèmes naturels des Ardennes, en mettant en place des pratiques de gestion et de visite respectueuses de la biodiversité.
- Conservation des ressources : réduire la consommation de ressources naturelles en encourageant des pratiques durables dans les hébergements, la restauration, et les activités touristiques.
- Gestion des déchets : la promotion du tri sélectif, du recyclage, et la réduction des déchets touristiques sont des enjeux cruciaux pour minimiser l'impact sur l'environnement.
- Préservation culturelle : assurer la préservation des patrimoines culturels et encourager le respect des traditions locales, évitant toute forme d'appropriation culturelle.
- Équité et inclusion : s'assurer que les avantages économiques du tourisme sont équitablement répartis et que les populations locales participent pleinement aux décisions liées au développement touristique.
- Développement local : favoriser la croissance d'entreprises durables, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME) locales.
- Création d'emplois durables : promouvoir la création d'emplois dans le secteur du tourisme tout en veillant à la qualité, à la sécurité et à la durabilité de ces emplois.
- Diversification des activités économiques : limiter les risques de dépendance excessive au tourisme, ce qui peut rendre la région vulnérable aux fluctuations du marché touristique.

Freins

- Vision courttermiste liée aux contraintes budgétaires (amortissement à long terme)
- Manque de prise de conscience
- Pressions économiques (COVID19, inflation, ...)
- Faible demande des consommateurs (niche)

Leviers

- Valorisation des écosystèmes locaux : mettre en avant la richesse des écosystèmes locaux dans la promotion touristique, soulignant l'importance de les préserver.
- Itinéraires et circuits respectueux de l'environnement : concevoir des itinéraires touristiques qui minimisent l'impact environnemental, favorisant des modes de déplacement doux comme la marche, le vélo, ou les transports en commun.
- Éducation des visiteurs : mettre en œuvre des actions pédagogiques pour sensibiliser les visiteurs aux enjeux environnementaux et sociaux, encourageant des comportements responsables.
- Soutien aux producteurs locaux : encourager l'utilisation de produits locaux dans les services touristiques, soutenant ainsi les producteurs régionaux et renforçant la durabilité de la chaîne d'approvisionnement.
- Développement de l'écotourisme participatif : favoriser des initiatives où les visiteurs contribuent activement à des projets de préservation environnementale ou de soutien communautaire pendant leur séjour.
- Création d'expériences immersives : mettre en lumière la culture, l'histoire, et les traditions locales, offrant ainsi des interactions plus significatives avec la communauté.
- Incitation à la slow attitude : privilégier la qualité des expériences, la détente, et la compréhension approfondie de l'environnement local.
- Réalisation d'études d'impact : évaluer les conséquences du tourisme sur l'environnement et la société, permettant une adaptation continue des stratégies.

Fiches actions

Action 4.1 : Mobilité douce	
<p>Description : Promouvoir l'utilisation de modes de transports doux pour les déplacements des touristes et visiteurs pour se rendre dans les Ardennes et pour se déplacer durant leur séjour</p> <p>Objectifs : Minimiser l'impact environnemental des déplacements touristiques tout en offrant aux visiteurs une manière plus immersive et respectueuse de découvrir les Ardennes.</p> <p>ODD :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ODD 11 : Villes et communautés durables - ODD 13 : Lutte contre les changements climatiques <p>Identifier et valoriser l'offre de mobilité douce et l'intermodalité Évaluation de l'offre existante : recensement des infrastructures de mobilité douce déjà en place (pistes cyclables, sentiers de randonnée pédestre, voies navigables et réseaux de transport en commun). Analyse de l'intermodalité : évaluation des possibilités d'interconnexion entre différents</p>	<p>Pilote : ADT 08</p> <p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Humains : RH - Financiers : Interreg / AITIMI <p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Région • Opérateurs de la mobilité : loueurs, vendeurs • EPCI, OT, PNR • CD • Partenaires transfrontaliers • Comité d'itinéraire - Meuse à vélo (EV19) <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enquête sur les modes de déplacement des visiteurs • Mise en place d'actions de suivi de la fréquentation de la mobilité douce • Maillage des offres d'itinérance (nombre kilomètres de vélo routes et voies vertes, services dédiés type aire accueil, bornes recharges, label Accueil Vélo) • Nombre d'action de promotion valorisant la mobilité douce

<p>modes de transport, tels que le vélo, la marche, les transports en commun et les véhicules électriques, afin de faciliter les déplacements multimodaux pour les touristes.</p> <p>Identification des zones accessibles sans voiture dans les Ardennes, en mettant en avant les destinations facilement accessibles en train, en bus ou à pied, ainsi que les sites touristiques desservis par des transports en commun.</p> <p><i>Incitation à l'utilisation des transports en commun et du train</i></p> <p>Partenariat avec les opérateurs de transport : établissement de partenariats avec les compagnies de transport en commun et les opérateurs ferroviaires pour promouvoir l'utilisation des transports publics et du train comme moyen de déplacement privilégié pour les touristes dans les Ardennes.</p> <p>Offres spéciales : création d'offres spéciales et de forfaits attractifs pour les touristes utilisant les transports en commun et le train (ex : réductions sur les billets, des pass touristiques combinant les transports et les attractions, ...)</p> <p>Amélioration de l'accessibilité notamment en facilitant l'accès aux personnes à mobilité réduite, en aménageant des aires de stationnement pour les vélos et en fournissant des informations claires et précises sur les horaires et les itinéraires.</p> <p>Formation du personnel touristique pour les sensibiliser aux avantages des transports en commun et du train, afin qu'ils puissent informer et orienter les visiteurs sur les options de déplacement disponibles dans la région.</p> <p>Promotion de l'intermodalité (mise en place des services de navette ou de location de vélos à proximité des gares et des arrêts de bus)</p> <p><i>Valorisation de l'itinérance et du cyclotourisme</i></p> <p>Élaboration d'une cartographie détaillée des itinéraires de cyclotourisme et d'itinérance dans les Ardennes, en mettant en avant les voies vertes, les chemins de randonnée, les routes panoramiques et les sites d'intérêt touristique.</p> <p>Aménagement des infrastructures (pistes cyclables sécurisées, stations de recharge pour les vélos électriques, aires de repos et points d'eau le long des itinéraires)</p> <p>Balisage : signalétique claire et informative le long des itinéraires, indiquant les directions, les distances, les points d'intérêt et les services</p>	<p>Echéance : 2024-2028</p> <p>Cibles concernées :</p> <p>Visiteurs, touristes, excursionnistes (dont habitants)</p>
---	--

disponibles, pour faciliter la navigation des cyclistes et des randonneurs.
Promotion active des itinéraires de cyclotourisme et d'itinérance à travers différents canaux de communication (sites web touristiques, guides touristiques, réseaux sociaux et offices de tourisme, en mettant en avant les attraits naturels, culturels et patrimoniaux)

Promotion de séjours sans voiture
Création de packages touristiques spécifiquement conçus pour les séjours sans voiture, incluant l'hébergement, les activités et les options de transport en commun ou de location de vélos pour se déplacer sur place.
Promotion des séjours sans voiture à travers différents canaux de communication
Sensibilisation des touristes aux avantages des séjours sans voiture en matière de préservation de l'environnement, de qualité de vie et d'expérience touristique authentique, à travers des campagnes de communication et des animations sur place (ex : nudge).

Action 4.2 : Agritourisme et circuits courts

Description :

Participation aux instances dédiées à l'alimentation durable et l'agritourisme (Bienvenue à la ferme, PAT des EPCI, commission Valeurs Parc naturel, Ardennes de France ...) afin de valoriser le positionnement de l'ADT et le Club Ardennes Ecotourisme.

Objectifs :

Promouvoir la durabilité alimentaire, et d'offrir aux visiteurs une expérience authentique en favorisant les circuits courts pour les produits locaux.

ODD :

- ODD 2 : Faim Zéro
- ODD 12 : Consommation et production responsables

Pilote : ADT

Moyens :

- **Humains :** Stéphanie Drothier

Partenariat :

- PNR, EPCI
- OT, ADT
- Consulaires : CCI et chambre d'agriculture
- Réseaux de producteurs locaux

Indicateurs :

Participation de l'ADT aux instances dédiées : Ardennes de France, Valeurs PNR, 2 PAT
Nombre de produits labélisés Ardennes de France et VPNR

Echéance : continue

Cibles concernées :

Professionnels du tourisme (restaurateurs, hôtels)
Agriculteurs et producteurs

Action 4.3 : Sports et APN

<p>Description : Promouvoir des activités récréatives respectueuses de l'environnement et encourager la pratique d'activités sportives douces et la découverte des paysages locaux de manière responsable.</p> <p>Objectifs : Permettre aux visiteurs de profiter des activités de plein air tout en préservant les écosystèmes naturels.</p> <p>ODD :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ODD 15 : Vie terrestre - ODD 12 : Consommation et production responsables <p>Améliorer les connaissances sur les impacts des APN Observatoire des APN : mise en place d'un système d'observation pour recueillir des données sur les pratiques des activités de pleine nature dans les Ardennes (fréquentation des sites, types d'activités pratiquées, impacts environnementaux associés) Études d'impact sur les écosystèmes locaux, la biodiversité, les paysages, ainsi que sur les communautés locales et les infrastructures touristiques. Gestion de l'offre : utilisation des données collectées et des résultats des études d'impact pour élaborer des stratégies de gestion de l'offre d'activités de pleine nature, visant à limiter les impacts négatifs tout en préservant la qualité et l'attrait des sites naturels.</p> <p>Marketing de l'offre Ecogestes : utilisation de techniques de type nudges pour encourager les comportements responsables, telles que des incitations subtiles à choisir des activités respectueuses de l'environnement. Mise en œuvre également de stratégies de demarketing pour décourager les comportements nuisibles à l'environnement.</p> <p>Sensibilisation des pratiquants Développement et diffusion de campagnes de communication percutantes sur les médias traditionnels et les plateformes numériques, mettant en avant les pratiques respectueuses de</p>	<p>Pilote : PNR et ADT</p> <p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Humains : RH - Financiers : Interreg, région <p>Partenariat : OT, ADT Fédérations (sportives, randonnée, vélo) TOS spécialisés Organisateurs d'évènements sportifs (associations locales de pratiquants)</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impacts physiques des APN sur l'environnement • Développement de l'offre APN (nombre de prestataires, nombres de produits) • Retombées pour le territoire des prestataires d'APN (fréquentation, chiffres d'affaires) <p>Echéance : 2024-2028</p> <p>Cibles concernées : Visiteurs, acteurs touristiques Institutions et prestataires APN Professionnels et visiteurs (touristes et habitants)</p>
--	--

<p>l'environnement et les comportements éco-responsables à adopter.</p> <p>Promotion de l'initiative "Quiétude Attitude" auprès des touristes, encourageant le respect des espaces naturels, la limitation des nuisances sonores et le respect des horaires de tranquillité pour préserver la faune et la flore locales.</p> <p>Mise en place de maraudes éducatives sur les sites touristiques et dans les zones naturelles sensibles, où des agents sensibilisent et informent les visiteurs sur les bonnes pratiques à adopter pour réduire leur impact sur l'environnement.</p> <p>Présence lors des manifestations (B2C) : intervention lors des événements et des manifestations touristiques pour sensibiliser les participants aux gestes éco-responsables, à travers la distribution de supports d'information et l'organisation d'activités ludiques et éducatives.</p>	
---	--

Explication coefficients d'action

La "matrice d'aide à la décision" est un outil proposé sur la plateforme pour sélectionner les actions à intégrer au plan d'action. Elle prend en compte des critères de difficulté de réalisation et d'impact positif attendu par l'action. Dans la première étape, des coefficients sont définis pour chaque critère afin de mesurer leur importance. Ces coefficients sont évalués sur une échelle de 1 à 5, du peu au très important, pour pondérer les critères sélectionnés pour chaque action. Dans la deuxième étape, les actions potentielles sont évaluées en fonction de leur difficulté et de leurs bénéfices potentiels, selon cinq niveaux. Les évaluations vont de moins difficile à plus difficile pour les critères de réalisation, et de moins bénéfique à plus bénéfique pour les critères d'impact. Chaque évaluation est associée à une note de 1 à 5, qui est multipliée par les coefficients d'importance des critères. Cette multiplication donne une note finale à l'action, permettant de classer les actions de la plus élevée à la plus faible selon leur faisabilité et leur potentiel.

Difficultés de mise en œuvre

Tâches	Priorité (de 1 à 3)	Difficultés de mise en place (de 1 à 5)					Difficulté de mise en œuvre	Difficulté totale
		Coût	Accès au financement	Ressources humaines	Ressources matérielles			
		4	3	4	1	3		
Axe 1 : Club Ardennes Ecotourisme : structuration d'un tourisme responsable								
Action 1.1 : Actions collectives (professionnalisation et mise en réseau des professionnels)	1	1	1	2	0	0	15	
Action 1.2 : Suivi individuel et qualification des offres	1	0	1	3	0	0	15	

Action 1.3 : Fiches informatives d'aide à la gestion environnementale des offres et services (eau, énergie, déchets)	2	1	1	1	1	1	15
--	---	---	---	---	---	---	----

Axe 2 : Accessibilité pour tous							
Action 2.1 : Sensibilisation et valorisation des patrimoines naturels et culturels	2	3	2	2	3	1	32
Action 2.2 : Inclusion sociale et tarifaire	2	1	1	2	0	1	18
Action 2.3 : Communication pour tous	1	3	2	2	1	3	36

Axe 3 : Valorisation des patrimoines							
Action 3.1 : Sensibilisation et valorisation des patrimoines naturels et culturels	2	1	1	1	1	0	12
Action 3.2 : Produits touristiques écoresponsables (durable, slow, décarboné)	2	1	0	2	0	1	15
Action 3.3 : Festivals et événements locaux écoresponsables	3	1	1	1	1	1	15

Axe 4 : Promotion de l'écotourisme / slow tourisme							
Action 4.1 : Mobilité douce	1	2	2	1	2	3	29
Action 4.2 : Agritourisme et circuits courts	3	0	0	1	0	-1	1
Action 4.3 : Sports et APN	2	2	1	2	2	1	24

Bénéfices attendus

Tâches	Bénéfices attendus (de 1 à 5)						Bénéfice total	Coût / bénéfice
	Environnement	Economique	Social et culturel	Visibilité touristes	Visibilité professionnels			
	4	3	4	2	5			
Axe 1 : Club Ardennes Ecotourisme : structuration d'un tourisme responsable								
Action 1.1 : Actions collectives (professionnalisation et mise en réseau des professionnels)	1	1	1	0	3	26	11	
Action 1.2 : Suivi individuel et qualification des offres	3	1	1	0	3	0	-15	
Action 1.3 : Fiches informatives d'aide à la gestion environnementale des	3	3	1	1	3	16	1	

offres et services (eau, énergie, déchets)								
--	--	--	--	--	--	--	--	--

Axe 2 : Accessibilité pour tous								
Action 2.1 : Sensibilisation et valorisation des patrimoines naturels et culturels	1	1	3	3	3	40	8	
Action 2.2 : Inclusion sociale et tarifaire	1	0	3	3	3	0	-18	
Action 2.3 : Communication pour tous	1	1	3	3	3	14	-22	

Axe 3 : Valorisation des patrimoines								
Action 3.1 : Sensibilisation et valorisation des patrimoines naturels et culturels	3	1	3	3	3	48	36	
Action 3.2 : Produits touristiques écoresponsables (durable, slow, décarboné)	1	3	1	3	1	0	-15	
Action 3.3 : Festivals et événements locaux écoresponsables	3	1	3	1	1	10	-5	

Axe 4 : Promotion de l'écotourisme / slow tourisme								
Action 4.1 : Mobilité douce	1	1	1	3	1	22	-7	
Action 4.2 : Agritourisme et circuits courts	0	1	1	1	1	14	13	
Action 4.3 : Sports et APN	3	1	1	3	1	30	6	

Plan de communication

	Objectifs associés	Formats envisagés
Sociopro non engagé	Sensibiliser les professionnels du secteur touristique aux principes et aux pratiques du tourisme durable. Encourager l'adoption de pratiques responsables et durables au sein des entreprises touristiques. Promouvoir les bénéfices	Rencontre 1 to 1 / réunion de socio-pro ex réunion clévacances / réunion locale organisée par un OT (ex: Sud-Ardenne) / séminaires ADT / blog : zoom sur actions + info.ardenne / remettre fiches actions sur pro.ardenne.com

	économiques et sociaux d'une démarche de tourisme durable.	
Elu local	Sensibiliser les élus locaux aux enjeux et aux opportunités du tourisme durable pour leur territoire. Encourager l'intégration de critères de durabilité dans les politiques touristiques locales. Renforcer l'engagement des élus locaux en faveur du développement d'un tourisme responsable et éthique.	En fonction des cibles : réseaux sociaux, bulletins municipaux et éventuellement des éducateurs/formations à destination des élus pour les former aux bonnes pratiques.
Réseau Ardennes Ecotourisme	Renforcer la cohésion et la collaboration au sein du réseau Ardennes Écotourisme. Accroître la notoriété et l'attractivité des offres écotouristiques des membres du réseau. Sensibiliser les visiteurs aux enjeux du tourisme durable et les inciter à adopter des comportements responsables.	Groupe fermé FB rencontre flash entre partenaires présence de la démarche passeport vert sur des événements locaux de proximité (ex: marché paysan bourse d'échanges ...)
Couple (DINK)	Attirer Emma et Louis vers des destinations et des expériences correspondant à leurs valeurs et à leurs intérêts. Promouvoir des offres de voyages adaptées au slow tourisme et au style de vie durable du couple. Fidéliser Emma et Louis en tant que clients réguliers et ambassadeurs du slow tourisme.	Campagne digitale (RS Instagram, Facebook et influenceurs), campagne d'affichage dans les lieux publics (transports commun), page web avec les offres thématiques "couples"/expériences slow à deux, publicité dans magazine ciblé
Famille non sensible	Attirer la famille Touriste Non Sensible au Durable vers des destinations et des offres de voyages qui répondent à leurs attentes de repos et de divertissement. Sensibiliser progressivement la famille aux enjeux du tourisme durable, en intégrant des pratiques respectueuses de l'environnement de manière subtile et non contraignante. Fidéliser la famille en tant que cliente régulière en lui offrant des expériences de voyage de qualité, tout en favorisant une prise de conscience progressive des enjeux environnementaux.	Actions de promotion et de communication avec des contenus dédiés et activités adaptées Family friendly, package tout prêts. Communication via réseaux sociaux, magazines spécialisés famille, blogueurs et influenceurs orientés durables. Jeu concours, plateforme éco durable : green go, ...
Urbain de proximité	Sensibiliser Sarah aux trésors cachés de sa région et l'inciter à les découvrir. Renforcer l'attachement de Sarah au patrimoine culturel et	Campagne sur les réseaux sociaux et influenceurs (campagne décalée et/ou photos artistiques des Ardennes)

	historique de sa région. Promouvoir des offres touristiques locales adaptées aux attentes et aux intérêts de la cible.	Campagne web dans les grands centres urbains
Cyclotouriste transfrontalier (itinérant belge)	Encourager les cyclotouristes à découvrir les Ardennes comme destination de cyclotourisme durable. Promouvoir les itinéraires cyclables et les services adaptés aux cyclotouristes dans la région. Les sensibiliser à l'importance de préserver l'environnement et les traditions locales lors de ses voyages à vélo.	Avant : récit témoignage pour lui donner envie de venir / expérience de l'itinérance sur le territoire // influenceur (axé cyclo et écoresponsable + épicurien) salon dédié : Relais des Voyageurs / salon Fiets régie pub dans magazines spécialisés opération co-branding pendant Liège - Bastogne - Liège ou Critérium des Ardennes préparation du voyage : traces GPX + cartes avec plusieurs couches (webmapping) > option de télécharger le gpx bornes interactives dans les OT road book digital (MT Explore Meuse > modèle Ile Ré : avec Raccourci / MT Terre de Meuse)
Habitant	Renforcer le sentiment d'appartenance des habitants aux Ardennes. Accroître la sensibilisation aux enjeux du tourisme durable. Encourager la participation des habitants à la préservation et à la promotion du tourisme local.	Affichages urbains Publicités dans les médias locaux (journaux, radios) Foires, festivals et événements locaux Supports de communication imprimés (brochures, dépliants, guides touristiques) Contenu en ligne (articles de blog, vidéos, réseaux sociaux)
Camping-cariste (retraité)	Sensibilisation : Informer les camping-caristes sur les pratiques de voyage responsables et les inciter à adopter des comportements respectueux de l'environnement. Engagement : Encourager le couple à choisir des destinations et des services respectueux de l'environnement lors de leurs voyages en camping-car dans les Ardennes. Valorisation : Mettre en avant les initiatives de tourisme durable dans les Ardennes pour renforcer l'attrait de la région auprès des camping-caristes.	Guides et brochures Campagnes publicitaires Événements Contenu en ligne
Vanlifer (millénials)	Sensibilisation : Informer les vanlifers millénials sur les enjeux du tourisme durable et les inciter à adopter des comportements respectueux de l'environnement lors de leurs voyages. Engagement : Les encourager à choisir des destinations et des services respectueux de l'environnement	Contenu numérique : Articles de blog, vidéos et photos sur les médias sociaux mettant en avant les expériences de voyage durable dans les Ardennes. Événements : Rencontres et ateliers sur le tourisme durable lors de festivals et de rassemblements de vanlifers. Guides et brochures : Informations sur les

	<p>dans les Ardennes et à participer à des actions de préservation. Valorisation : Mettre en avant les initiatives de développement durable dans les Ardennes pour renforcer leur attrait en tant que destination vanlife-friendly.</p>	<p>destinations naturelles et les initiatives de développement durable dans les Ardennes.</p>
--	---	---